



Communiqué de presse

Embargo: 25.9.2023, 8h30

13 Sécurité sociale

Rapport social statistique suisse 2023

Rapport social suisse: la pandémie a profondément marqué les dépenses dans le domaine social

Les dépenses pour les prestations sociales en Suisse ont connu une forte augmentation passagère durant la première année de la pandémie. Dans le seul domaine du chômage, elles ont crû de 14 milliards de francs. Les motifs sont à chercher dans un accroissement du taux de chômage et dans les mesures prises pour maîtriser la pandémie. Le taux de pauvreté à l'issue des transferts de l'année 2021 se montait encore à 8,7%. Ce constat ainsi que beaucoup d'autres sont réunis dans le Rapport social statistique suisse 2023, rapport publié tous les quatre ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Une fois par législature, le Rapport social statistique suisse rassemble les résultats des statistiques de l'OFS dans les domaines de la sécurité sociale et de la situation sociale de la population. Il permet ainsi d'avoir une vue d'ensemble des changements socio-économiques et des conditions de vie de la population en Suisse. Il met en lumière les développements intervenus dans le système de sécurité sociale et renseigne sur les groupes qui risquent de tomber victime de l'exclusion sociale.

Depuis quelques années, la politique sociale de la Suisse est confrontée à des défis de taille, qui sont liés notamment à l'évolution démographique et aux changements socio-économiques. Mentionnons par exemple le vieillissement de la société, avec ses conséquences sur le financement des assurances sociales, ou l'accroissement de la population résidente étrangère et son intégration. Sans oublier les changements sur le marché du travail, qui exercent une influence sur les carrières professionnelles et affectent les conditions de travail de certains groupes de population.

Depuis la parution du dernier Rapport social statistique suisse, en 2019, la politique sociale a dû faire face à un autre défi: la pandémie mondiale de COVID-19 et son impact. La crise sanitaire a entraîné notamment un important recul du produit intérieur brut (PIB) par habitant ainsi qu'une augmentation du taux de chômage.

Augmentation des dépenses: 14,3 milliards de francs

Le système suisse de sécurité sociale prévoit, entre autres, des prestations d'assurance et des prestations sociales sous condition de ressources, qui visent à éviter que la survenance de risques tels que le chômage ou la maladie empêche une personne de subvenir à ses besoins. Ces prestations servent à la fois à prévenir la pauvreté et à lutter contre ce phénomène. Les dépenses consacrées aux prestations sociales s'élèvent à plus de 200 milliards de francs et représentent un tiers environ du PIB. La pandémie a fait grimper passagèrement les dépenses dans le domaine du chômage notamment (2020: +14,3 milliards de francs). Des mesures telles que les indemnisations en cas de réduction de

l'horaire de travail (RHT), les allocations pour perte de gain destinées aux personnes travaillant à titre indépendant et les indemnités journalières supplémentaires en cas de chômage ont permis d'atténuer l'impact de la pandémie. Elles ont par exemple permis d'éviter une forte hausse du taux de chômage.

Les prestations de transfert abaissent nettement la pauvreté

Les transferts du système de sécurité sociale jouent un rôle important pour prévenir la pauvreté également en dehors des périodes de crise. Sans eux, près d'un tiers de la population suisse serait pauvre en termes de revenu. Et les prestations versées au titre de l'assurance-vieillesse et survivants suffisent à elles seules pour diviser cette proportion par deux. Même si l'on tient compte de tous les transferts sociaux, comme les allocations familiales, les rentes d'invalidité, la réduction des primes de l'assurance-maladie, l'aide sociale ou les indemnités journalières de l'assurance-chômage, le taux de pauvreté atteint tout de même 8,7%. La pauvreté touche plus particulièrement les personnes sans emploi, celles vivant dans un ménage monoparental, celles de nationalité étrangère et celles sans formation postobligatoire. Exercer une activité professionnelle ne garantit toutefois pas toujours un revenu couvrant les besoins, puisque 4,2% de la population active occupée vit en dessous du seuil de pauvreté.

Proportion croissante de personnes très satisfaites de leur situation financière

Une analyse des conditions de vie de la population en Suisse révèle deux évolutions opposées. D'une part, une proportion croissante de personnes se disent très satisfaites de leur situation financière. Il s'agit en particulier des groupes à revenu élevé, comme les personnes de 65 ans ou plus, les propriétaires de logements, les personnes au bénéfice d'une formation du degré tertiaire et les personnes de nationalité suisse. D'autre part, il y a des groupes de population aux revenus les plus modestes, qui ont du mal à faire face aux dépenses indispensables, qui comprennent notamment des personnes sans emploi, des personnes de nationalité étrangère, des personnes sans formation postobligatoire et des ménages monoparentaux. Des écarts sociaux apparaissent également en matière de formation et de santé. La participation à des cours de formation continue s'accroît par exemple avec le niveau de formation et les personnes sans formation postobligatoire renoncent plus souvent à des prestations médicales.

D'autres thèmes et résultats du domaine de la politique sociale sont abordés dans la nouvelle publication [«Rapport social statistique suisse 2023»](#).

Rapport social statistique suisse

L'OFS a publié le premier Rapport social statistique suisse en 2011, en réponse à un postulat de l'ancien conseiller national Stéphane Rossini déposé en 2002. Ce postulat demandait qu'un tel état des lieux soit établi une fois par législature. Le rapport social de l'OFS décrit, pour l'ensemble de la Suisse, les principales tendances sociales et économiques à l'œuvre, de même que les divers risques sociaux auxquels les personnes peuvent être confrontées durant leur existence. Il analyse également la protection assurée par le système suisse de sécurité sociale et s'intéresse aux groupes de la population qui sont exposés à des risques sociaux. Conformément à ce mandat, un rapport social statistique a ensuite paru en 2015, puis en 2019. La présente publication est donc la quatrième édition du rapport.

Renseignements

Silvia Hofer Kellenberger, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 58 463 63 14,

e-mail: silvia.hoferkellenberger@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

«Rapport social statistique suisse 2023», numéro OFS: 1201-2300

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0482

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a eu accès, trois jours avant leur publication, aux informations statistiques contenues dans ce communiqué de presse.